

Gratuit pour tous les entrepreneurs entre la 5 ème et la 10 ème année.

Lexpério, la marque de l'expérience : Souscrivez en 3 étapes.

1 ère étape : Veuillez cocher le logo choisi :



2 ème étape : Veuillez indiquer ci-dessous, votre adresse mail pour recevoir le logo choisi:

Adresse e-mail :

3 ème étape : Bon de commande:

- Offert de la 5 ème à la 10 ème année d'existence
- Utilisation du logo pour 1 an : **189,00 € HT / an.** (soit 15,75 € / mois) : € HT
- Utilisation du logo pour 2 ans : (- 10 %) :soit un total de 340 € HT : € HT
- Utilisation du logo pour 3 ans : (- 15 %) :soit un total de 481 € HT : € HT
- Utilisation du logo pour 4 ans : (- 20 %) :soit un total de 604 € HT : € HT
- Utilisation du logo pour 5 ans : (- 25 %) :soit un total de 708 € HT : € HT

Montant total HT : € HT

TVA 19,6 % : €

Montant total TTC : € TTC

- Je souhaite recevoir gratuitement avec ma commande, le sous-verre au format 400 mm x 300 mm attestant de mes années d'expérience. (voir rubrique " attestation ")
Pour les entreprises de plus de 10 ans
- Je possède un site Internet, et je souhaite qu'il soit référencé gratuitement sur le site www.lexperio.fr . Mon site Internet: www.

Merci de nous renvoyer le formulaire par fax au 03 20 268 278.

Le logo " lexperio " peut être utilisé par toutes sociétés, associations, organismes, personnes morales...garantissant un minimum de 5 ans d'expérience. Le logo peut-être utilisé sur tous supports : (Têtes de lettre, cartes de visite, plaquettes, site Internet, véhicules d'entreprise ...) Le contrat est renouvelé par tacite reconduction et pour la même période. Le client peut résilier son contrat 3 mois avant la date anniversaire du contrat par courrier recommandé. Le client a pris connaissance de la charte et des conditions générales de ventes sur le site Internet Lexpério.fr .

La création, le concept et le nom de " Lexpério " sont déposés auprès de l'INPI, sous le N° 07 / 3510468.

Date :

Nom du signataire:

Cachet et signature :